



Compte-rendu de la réunion Comité de programmation du GAL Pithiverais & Gâtinais du 19 Mars 2019

Etaient présents

- **Collège public : 7/10**
 - **Membres titulaires** : Mmes BEVIERE, LUCAS, ROBINEAU
MM. BERTHAUD, de RAFELIS, NERAUD, TARTINVILLE
 - **Membres suppléants** :

- **Collège privé : 9/16**
 - **Membres titulaires** : Mmes ALERBACK, BUTOR, DALLOT, BOFFIN, SOUCHET
MM. BUIZARD-BLONDEAU, GODEAU, LEFEBVRE, RICHARD
 - **Membres suppléants** :

- **Invités** : Mme BELLOT-BERNARD
MM. COUVRAND, VOYER

Etaient excusés :

- **Collège public** :
- **Collège privé** : Mme MICHE
MM. ANGUERA, DI STEFANO, PARENT

Mme DALLOT, Présidente du Comité de programmation, accueille les membres de cette instance. Le double quorum étant atteint, elle soumet à validation le compte rendu du dernier comité de programmation. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé.

PRESENTATION DES PROJETS POUR AVIS D'OPPORTUNITE

▪ **Projet « Domaine de Flotin : espace touristique »**

Présentation du projet par Mme LE GUYADER et M. RICHARD

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

Mme ROBINEAU demande, si à l'issue de l'étude, la Communauté de Communes exploitera en direct le site ?

M. RICHARD répond que ce point est en réflexion, les élus n'étant pas fermés à l'exploitation du site par un professionnel.

Mme BEVIERE demande si l'étude intégrera un état de la biodiversité du site ?

M. RICHARD indique que ce point est d'ores et déjà fait partiellement. La collectivité a un projet pour la gestion forestière du domaine avec l'ONF.

Mme DALLOT remercie Mme LE GUYADER et M. RICHARD pour cette présentation.



▪ **Projet « Fresque murale et exposition photographique moulins ».**

Mme DALLOT invite M. FERNANDES à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. RICHARD précise que le long de l'Essonne il y a de nombreux moulins privés, les panneaux pédagogiques seront donc à la limite de propriété mais dans la majeure partie des cas ces moulins ne seront pas visitables. Cette action proposée par la commune de Briarres-sur-Essonne est une excellente opportunité de valoriser le moulin de Chatillon dans lequel la Communauté de Communes Pithiverais en Gâtinais va effectuer des aménagements et mettre en scénographie le site. Cela permettra de voir concrètement le fonctionnement d'un moulin.

M. FERNANDES ajoute que le but du projet présenté c'est bien de mettre en valeur le patrimoine dans son ensemble d'autant plus que le moulin de Chatillon est un véritable lieu vivant avec la restauration de la roue par l'ASAMEC et les différentes manifestations organisées chaque année. La commune de Briarres-sur-Essonne a la volonté de travailler en partenariat avec d'autres communes afin de valoriser le patrimoine de la Vallée de l'Essonne.

Mme BEVIERE s'interroge quant à la sollicitation de l'avis des propriétaires privés des moulins tant pour la pose des panneaux que des photographies.

M. FERNANDES précise que le chemin de randonnée GR32 passe devant l'ensemble de ces moulins. Bien entendu les propriétaires seront associés et pourront être, eux même des relais d'information.

M. GODEAU demande s'il existe au niveau Départemental un répertoire de l'ensemble des moulins ?

M. NERAUD indique qu'il n'y a pas de recensement exhaustif, cependant les services de la conservation du patrimoine répertorient l'ensemble du patrimoine vernaculaire.

M. BUIZARD BLONDEAU demande si le livret envisagé sera un livret touristique ? si cela est le cas il faudra le mener de concertation avec l'OTGP et l'ADRTL.

M. FERNANDES précise que ce projet va être partagé avec les partenaires et les autres communes le long de la vallée de l'Essonne.

M. TARTINVILLE ajoute que le chemin de randonnée sur Briarres-sur-Essonne est l'un des plus longs trajets des bords d'Essonne accessible au public.

Mme DALLOT remercie M. FERNANDES de sa présentation.

▪ **Projet « Aménagement d'une base de loisirs accessible aux personnes handicapées au lieu-dit de la Prairie des étangs ».**

Mme DALLOT invite M. BERTHAUD à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. TARTINVILLE demande quel est le système de mise à l'eau des personnes handicapées ?

M. BERTHAUD répond que 2 propositions sont à l'étude, il s'agira d'avoir un cheminement jusqu'à l'eau. Le sable ne permettant pas aux personnes avec une mobilité réduite de se déplacer aisément.

M. BUIZARD BLONDEAU demande s'il y a un financement de la communauté de communes ?



M. BERTHAUD répond qu'effectivement la communauté de communes est sollicitée pour une intervention autour de 25 000 €.

M. de RAFELIS indique qu'il s'agit d'un projet intéressant renforcé par une ouverture aux personnes handicapées. Toutefois, ce projet est conditionné aux différentes autorisations permettant l'ouverture de la baignade.

M. BERTHAUD répond que les différentes études réalisées en 2017 et 2018 par l'ARS sont de bonne qualité. Les autorisations de la préfecture ne seront délivrées qu'à l'ouverture du site. Il ajoute que la partie plage nature sera dotée d'un maître-nageur en Juillet et en Aout, en dehors de cette période la baignade sera interdite.

M. RICHARD s'interroge sur un ratio à respecter pour un maître-nageur ?

M. BERTHAUD répond qu'effectivement il existe des ratios et la prudence sera de mise pour que tout se passe bien. L'objectif c'est de concilier la gratuité du lieu et l'espace nature.

M. BUIZARD BLONDEAU demande s'il est prévu d'installer une aire de camping-car sur le site ?

M. BERTHAUD précise que l'aire de camping-car n'est pas prévue sur le site, elle sera située sur la route du Château, en proximité directe de la zone commerciale. Il s'agit d'un espace bénéficiant déjà des branchements (plateforme qui a permis d'accueillir les familles Dordivoises après la crue de 2016). Sur le site de la Prairie aux étangs il est envisagé de développer à moyen terme un camping atypique permettant d'accueillir les utilisateurs de la Véloroute et les pêcheurs.

Mme DALLOT remercie M. BERTHAUD de sa présentation.

▪ **Projet « Cinéma Vox hors les murs ».**

Mme DALLOT invite MM. PECHOT et RIFLET à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. NERAUD indique qu'il s'agit d'un projet intéressant dans le prolongement du Vox. Il s'interroge toutefois sur la compatibilité du projet avec les actions du Ciné-mobile. En effet, il semble qu'une règle ne permette pas de diffuser des films à moins de 15 km d'un lieu de diffusion, il faut vérifier ce point rapidement.

M. RIFLET précise que l'objectif est bien d'être en complémentarité des autres offres. Ce point sera vérifié.

M. BUIZARD BLONDEAU demande si l'association a la capacité de déterminer le type de population qui fréquente les séances à ce jour ? Il rappelle que le GAL est essentiellement dédié au tourisme et qu'une diffusion régulière ne permet pas une attractivité touristique.

M. PECHOT répond qu'il s'agit d'une petite part, mais la fréquentation de touristes au Vox est bien présente à ce jour.

M. de RAFELIS précise que le cinéma Le Vox permet au territoire d'avoir une attractivité culturelle importante. Il ajoute que cette association ne se limite pas à la diffusion de films. Régulièrement des auteurs viennent présenter leur ouvrage, des cinéastes viennent présenter leur film. Il remercie les membres du Vox d'avoir tenu compte des remarques du comité technique avec l'ajout de la création d'emploi et le prorata sur l'intervention du territoire.



M. BERTHAUD ajoute que ce projet rentre bien dans l'aspect touristique, Dordives organisent des séances de cinéma plein air qui permettent de drainer des personnes extérieures au territoire. Le territoire du GAL n'est pas constitué que de patrimoine il possède aussi des activités vivantes dont le cinéma fait partie.

Mme DALLOT remercie MM. PECHOT et RIFLET de leur présentation.

- **Projet « Une table numérique pour l'avenir : histoire des camps de Pithiviers et Beaune la Rolande ».**

Mme DALLOT invite Mme GRENON à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. TARTINVILLE demande quelle est l'articulation entre cette opération et le projet du site de la gare de Pithiviers.

Mme GRENON précise que la gare de Pithiviers est la seule gare qu'il est aujourd'hui possible d'utiliser pour le tourisme de mémoire, celle de Beaune possède une plaque commémorative qui permet d'expliquer l'utilisation du site mais les visiteurs ne peuvent pas y accéder. La gare de Pithiviers ne sera pas ouverte au quotidien et servira principalement à accueillir les scolaires et les groupes de visiteurs dans de meilleures conditions qu'actuellement. Ce sera également un lieu dédié aux expositions. Quoiqu'il en soit, ce site ne bénéficiera pas d'ouverture suffisante pour installer la table numérique sur ce site, d'où le partenariat avec l'office de tourisme.

M. BUIZARD BLONDEAU ajoute que la table est une porte d'entrée sur les activités du Cercil qui permet de rétablir la vérité sur les lieux. C'est aussi un outil nouveau, interactif qui permet de toucher plus de public.

M. RICHARD précise que la gare de Beaune existe, la collectivité n'a voulu en aucun cas masquer l'histoire du site. Il est important de rappeler le contexte historique et que la vérité soit rétablie sur ces lieux.

Mme GRENON indique que le choix s'est porté sur la gare de Pithiviers considérant qu'elle permettait d'accueillir du public, ce qui n'est pas le cas de l'ancienne gare de Beaune la Rolande. La volonté du Cercil au travers des visites qui sont effectuées sur place est bien de rétablir la vérité sur ces sites comme c'est déjà le cas lors des visites des sites actuels.

Mme DALLOT remercie Mme GRENON de sa présentation.

AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION SUR LES PROJETS PRESENTES POUR AVIS D'OPPORTUNITE.

Mme DALLOT revient sur les cinq projets présentés précédemment et propose de reprendre la grille d'analyse qui permettra ensuite de voter.

- **« Domaine de Flotin : espace touristique »**

Pour ce dossier M. RICHARD quitte la séance, en tant que Vice-Président de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action n°4 « Structurer et développer l'offre de tourisme de nature »	9 320 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de B aucun D Critères complémentaires : majorité de C	FAVORABLE (15 voix sur 15 votants)

- **« Fresque murale et exposition photographique moulins »**

Pour ce dossier M. TARTINVILLE quitte la séance, en tant que Conseiller municipal de la commune de Briarres-sur-Essonne et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer l'offre de tourisme de nature »	9 510 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de B aucun D Critères complémentaires : majorité de B	FAVORABLE (15 voix sur 15 votants)

- **« Aménagement d'une base de loisirs accessible aux personnes handicapées au lieu-dit de la Prairie des Etangs »**

Pour ce dossier M. BERTHAUD quitte la séance, en tant que Maire de la commune de Dordives et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer l'offre de tourisme de nature »	15 338.23 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : A	FAVORABLE (15 voix sur 15 votants)

Recommandation : Aide octroyée sous réserve de l'autorisation des services de l'Etat permettant l'ouverture de la baignade.

- **« Cinéma Vox hors les murs »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°5 « Structurer et développer l'offre de tourisme de « culture et art de vivre » »	44 398 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : A Critères complémentaires : A	FAVORABLE (16 voix sur 16 votants)

Recommandation : Vérifier la compatibilité du projet avec le Ciné-mobile.

- **« Une table numérique pour l'avenir : histoire des camps de Pithiviers et Beauce la Rolande »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°5 « Structurer et développer l'offre de tourisme de « culture et art de vivre » »	22 500 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : A Critères complémentaires : Majorité de A	FAVORABLE (16 voix sur 16 votants)

AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION POUR AVIS D'ATTRIBUTION

- Belle de Grignon : Développement touristique et animation du port de Grignon
M. GODEAU ne prend pas part au vote en tant que Président de la Maison des loisirs et de la culture, et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer l'offre de tourisme de nature »	07 Février 2019	35 341.80 €	FAVORABLE (15 voix sur 15 votants)

Projet soumis à Régime d'aide d'Etat « de minimis »

- Il était une fois Puiseaux

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°5 « Structurer et développer l'offre de tourisme de « culture et d'art de vivre » »	28 Février 2019	47 845.40 €	FAVORABLE (16 voix sur 16 votants)

TRANSFERT DE FONDS ENTRE ACTIONS

Compte tenu des dossiers présentés en opportunité ce jour, il est nécessaire d'envisager de transférer des fonds entre actions afin de répondre aux besoins des projets.

L'action 7 « démarches d'excellence » est très peu consommée à ce stade notamment suite au désistement de la CCI sur l'action de la démarche expérimentale. Il est donc proposé aux membres du comité de programmation de transférer :

- 50 000 € de l'action 7 vers l'action 4 « Structurer et développer l'offre de tourisme de nature »
- 100 000 € de l'action 7 vers l'action 5 « Structurer et développer l'offre de tourisme de « culture et d'art de vivre » ».

Avis du comité de programmation : FAVORABLE (16 voix sur 16 votants)

QUESTIONS DIVERSES

- Coopération transnationale avec le Portugal et l'Espagne. Une seconde réunion s'est tenue début mars pour affiner les actions envisagées pour sensibiliser les acteurs touristiques du territoire au tourisme et au handicap. Notre GAL est chargé de gérer l'action dédiée à une bande dessinée



- Temps de proximité, 11 réunions au plus près des territoires sont organisées de fin mars à début mai. Ces rencontres s'adressent plus particulièrement à des porteurs de projets ou des porteurs d'idées qui ne connaîtraient pas le programme
- Temps d'échange et de valorisation des expériences de bénéficiaires organisé le 16 Mai prochain sur le site de Belle de Grignon
- Prochain comité de programmation le 11 Juin 2019 à 9h30 (les comités suivants sont prévus les 24 septembre et 17 décembre).
- La page Facebook du GAL Pithiverais & Gâtinais est active depuis mi-janvier. Déjà 80 abonnés à la page.

Ne relevant pas d'autres points à évoquer, Mme DALLOT lève la séance à 12h30.



COMITE DE PROGRAMMATION GAL PITHIVERAIS&GATINAIS

Feuille d'émargement - Réunion du 19 Mars 2019

COLLEGE PUBLIC			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
BERTHAUD Jean		BETHOUL Christophe	
BEVIERE Monique		COLIN Sébastien	
DE RAFELIS Lionel		BURON Jocelyn	
MALET Jean-Jacques		FEVRIER Albert	
MASSON Clément		GUERINET Patrick	
LUCAS Nathalie		MELZASSARD Corinne	
ROBINEAU Isabelle		TISSERAND Francis	
NERAUD Frédéric		LARCHERON Gérard	
TARTINVILLE Yves		BRUCHET Annie	
THION Denis		BARRIER Christian	

#/10

COLLEGE PRIVE			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
ALERBACK Annie		FONTAINE Alain	
ANGUERA Jean	Excusé	PARENT Arnaud	Excusé
BUIZARD-BLONDEAU Maxime		ELAMBERT Alain	
BUTOR Carole		PETOUILLAT Robert	
COULON Jean-Marc		HUCK Timothée	
DALLOT Brigitte		ROUSSEAU Viviane	
di STEFANO Alain	Excusé	HANNEQUIN Didier	
GODEAU Denis		HUCK Jocelyne	
BOFFIN Nathalie		MORISSEAU Florian	
SOUCHEYRE Didier		Nocturne de Ferrières	
GOUT Jacques		PERTOLDI Sylvianne	
LEFEBVRE Jean-Jacques		de TEMMERMAN Anne	
MANCEAU Jean-Louis		MANNEVY Claude	
MICHE Elodie	Excusée	SIMONET Christophe	
RICHARD Jean		LEGUILLE MAHON Lucie	
SOUCHET Françoise		PAYSE Guy	

9/16

INVITES			
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
BESNIER Anne	Excusée	DEMAUMOND Franck	Excusé
de CREMIERS Christelle		FARACO Claire	
GABORET Jalila		MASSON Davy	
VOYER David		BELLOT BERNARD Evelyne	
COUVRAND Nicolas			



**Comité de programmation GAL Pithiverais et Gâtinais
Session du 18 Décembre 2018**

PORTEURS DE PROJET		
<i>Intitulé du projet</i>	<i>Nom des personnes</i>	<i>Signature</i>
Etude Domaine Flotin	Mme LE GUYADER	
	M. RICHARD	
Fresque Murale et expo photos Moulins à Briarres	M. FERNANDES	
Base de Loisirs Dordives	M. BERTHAUD	
Vox Populi hors les murs	M. PECHOT	
	M. RIFLET	
Tablette numérique Cercil	Mme GRENON	